

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIF FINAL

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : Mozambique

| Titre du projet : | Projet pilote de création d'un comité local de gestion du PCI et premiers pas vers une stratégie nationale de gestion décentralisée du PCI. | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Calendrier : | Début : 01/02/2020 | fin: 30/09/2022 |
| Budget : | dont : | Total : 124.570 dollars des États-Unis |
| | Fonds du patrimoine culturel immatériel : 91.430 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 33.140 dollars des États-Unis | |
| | | utres contributions : dollars des États-Unis |
| Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) : | ARPAC-Manica | |
| Personne contact : | Titre (Mme/M., etc.): | M |
| | Nom de famille : | Folowara |
| | Prénom : | Alberto |
| | Institution/position: | ARPAC-Manica / Chef de Projet |
| | Adresse : | CP nº 270, Bairro Centro Hípico nº 302/3, Chimoio, Manica, Mozambique |
| | Numéro de téléphone: | (258) 82 4067330 |
| | Adresse électronique : | afolowara@yahoo.fr |
| Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) : | | |

| Partenaires de mise en | |
|------------------------|--|
| | |
| œuvre : | |
| | |

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

La conscience de l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est présente au Mozambique dès l'indépendance vis-à-vis du Portugal. La valorisation de la culture locale était vue comme une action politique contribuant à la consolidation de l'identité mozambicaine et, par là même, de la nation mozambicaine en quête de reconnaissance. Ainsi, une Campagne Nationale de Préservation et Valorisation Culturelle a été menée sur l'ensemble du territoire de 1979 à 1983, dans le but de connaître et systématiser le patrimoine culturel immatériel national. Il s'en est suivi l'élaboration et la promulgation de la Loi de Protection Culturelle en 1988 (Loi 10/88), régissant les aspects liés à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, et l'approbation de la Politique Culturelle Mozambicaine en 1997 (Résolution 12/97). Ces deux textes sont toujours en vigueur et déterminent le cadre légal dans lequel s'inscrivent les politiques et stratégies de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Dans cette perspective, les Archives du Patrimoine Culturel sont d'abord instituées en 1993 et puis changent de nom en 2002 pour devenir ARPAC – Institut de Recherche Socio-Culturelle. Cette institution devient ainsi, à la suite de l'approbation de la Politique Culturelle, responsable de la conduite de recherches sur le patrimoine culturel immatériel, mais aussi de l'élaboration d'inventaires communautaires et de la mise en œuvre d'actions de sauvegarde. La Convention de 2003 pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été, quant à elle, ratifiée en 2006.

Toutefois, cette volonté politique de valoriser et sauvegarder le patrimoine culturel immatériel national ne s'était pas suffisamment traduite par des actions concrètes sur le terrain en matière de sauvegarde, ni par un renforcement des capacités nationales en la matière.

Le projet d'inventaire de l'Île de Mozambique de 2009 à 2012 a permis d'initier un changement. Financé par l'UNESCO jusqu'en 2011 et puis par l'université brésilienne UNICAMP, ce projet pilote d'inventaire auprès de la communauté Makhuwa-Nahara a été formateur pour l'ARPAC dans les techniques d'élaboration d'inventaires communautaires et a eu pour résultat le développement d'un Manuel de Procédures pour l'Elaboration d'Inventaires du Patrimoine Immatériel Mozambicain.

Souhaitant tirer profit de la dynamique créée par ce projet, le Mozambique développe un Plan Stratégique de la Culture pour la période 2012-2022. Ce plan vise la promotion et la valorisation du patrimoine culturel immatériel dans la perspective de renforcer l'identité nationale et la cohésion sociale. L'ARPAC, aux côtés de la Direction Nationale de l'Action Artistique et Culturelle, est identifiée comme l'institution responsable pour le développement et la mise en œuvre d'un programme d'activités qui met en valeur le patrimoine culturel immatériel national.

Le Mozambique, par la suite, bénéficie de 2012 à 2016 du Projet de renforcement des capacités nationales pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel destiné aux cinq pays d'Afrique lusophone (Angola, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Mozambique et Sao-Tomé-Et-Principe). Au Mozambique, ce projet comporta des ateliers de mise en œuvre de la Convention de 2003, d'élaboration d'inventaires avec la participation des communautés, et de restitution des résultats, ainsi qu'un travail de terrain d'inventaire participatif de plusieurs mois au niveau de la communauté de Chinhambudzi. Ce projet y a contribué à l'apprentissage et assimilation de nouveaux instruments et techniques relatifs à l'élaboration d'inventaires communautaires et, surtout, à un changement d'approche et de compréhension du rôle central que doivent jouer les communautés concernées.

Malgré les résultats positifs de ces dernières années affichés par le Mozambique en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, des efforts doivent encore être entrepris pour que le pays puisse pleinement mettre en œuvre la Convention de 2003. Ainsi, le Mozambique ne dispose pas de

ressources financières et techniques suffisantes pour continuer le travail d'inventaire, pour mettre en œuvre des politiques et activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et, surtout, ne dispose pas de structure institutionnelle définie en matière de gestion du patrimoine culturel immatériel. En effet, l'ARPAC se place davantage comme une institution de recherche que de gestion du patrimoine.

Le développement de Comités locaux de gestion du patrimoine culturel immatériel peut alors constituer une alternative efficace, comblant cette insuffisance institutionnelle en matière de gestion du patrimoine culturel immatériel au niveau national. La mise en œuvre d'actions et politiques décentralisées de sauvegarde et de gestion du patrimoine culturel immatériel est en ligne avec la Politique Culturelle Mozambicaine, qui identifie les communautés comme des partenaires prioritaires dans la mise en œuvre de la politique culturelle. Plus particulièrement, cette résolution stipule comme l'un de ses objectifs encourager les initiatives associatives et communautaires à compléter les politiques et actions de l'État en la matière.

Ainsi, le projet soumis dans le cadre de cette demande d'assistance internationale visait à contribuer à cette démarche en développant un Comité pilote de gestion du patrimoine culturel immatériel au niveau de la communauté de Chinhambudzi.

La communauté de Chinhambudzi offre un cadre pertinent pour la mise en œuvre de ce projet. Grâce au projet destiné aux pays d'Afrique lusophone, dont le travail d'inventaire participatif sur le terrain au Mozambique a été conduit dans cette communauté, ses membres sont pleinement sensibilisés aux principes de la Convention de 2003 et à l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, mais aussi familiarisés aux techniques d'élaboration d'inventaires communautaires. En outre, la communauté a démontré tout au long du projet mentionné une forte implication dans les activités menées et s'est efforcée de mettre en œuvre des actions ponctuelles de sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel. Ainsi, la communauté a œuvré pour l'inclusion des résultats de l'inventaire participatif dans les programmes scolaires locaux, mais aussi a mis en place un marché communautaire pour la vente des produits locaux.

En outre, la situation géographique de Chinhambudzi, aux confluents culturels du Mozambique et du Zimbabwe, offre une perspective plus proche des dynamiques polyculturelles Mozambicaines. L'Ile de Mozambique -où la première expérience pilote d'inventaire a été conduite- est pour sa part un cas moins représentatif de la réalité mozambicaine, possédant des dynamiques socio-culturelles particulières en raison de son caractère insulaire.

Chinhambudzi, dont le nom signifie propriétaires de chevreaux, se situe dans la province de Manica à une trentaine de kilomètres de la frontière du Zimbabwe. Subdivisée en sept localités, la communauté est gérée par un représentant gouvernemental et un chef traditionnel, le Régulo. La communauté est constituée du peuple Amanyika (Shona) et possède une forte culture et tradition orale bantoues.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

Le projet a pleinement atteint son objectif. L'évaluation du comité local de gestion communautaire du PCI a permis d'établir des orientations stratégiques pour favoriser l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion décentralisée du PCI au Mozambique (v). Ces orientations couvrent des questions légales, politiques, financières, institutionnelles et communautaires qui se sont appuyées sur les leçons apprises d'un projet qui a livré au-delà de ses résultats escomptés.

Les 7 forums locaux ont possibilité une appropriation collective du projet et une réflexion sur la gestion et sauvegarde du PCI. Ces forums ont mobilisé des dirigeants communautaires, des chefs d'établissements scolaires, des détenteurs de PCI et des membres de la communauté en général. Tous ont pu entamer une réflexion sur les fonctions sociales, culturelles, économiques, politiques et spirituelles des PCI locaux. Ces forums ont alors généré un contexte de dialogue qui a abouti à

l'amélioration des réflexions et connaissances relatives aux stratégies de gestion et de sauvegarde du PCI à Chinhanbudzi (i).

La richesse et la dynamique des forums locaux ont permis aux délégués communautaires de prendre ensuite part au forum communautaire avec une réflexion murie et en phase avec les aspirations de leurs respectives localités. Le forum communautaire a pu ainsi **produire un plan de création**, fonctionnement et activités d'un Comité local de gestion communautaire du PCI (ii).

Le plan stipulait que le comité devait se composer de 7 membres élus pour assurer la représentation de toutes les localités de Chinhambudzi et que son fonctionnement serait garanti par les fonctions opérationnelles d'un coordinateur, de son adjoint, d'un contrôleur du temps, de deux rapporteurs et de deux membres pléniers. L'activité du comité devait quant à elle se centrer sur la gestion et sauvegarde des 4 PCI prioritaires identifiés lors des forums locaux, c.à.d. la vannerie, les lieux sacrés, les danses traditionnelles et la médicine traditionnelle, tous principalement menacés par la déprédation de l'environnement et les processus d'acculturation religieuse et occidentale, à travers trois axes d'action : la participation et la mobilisation sociale ; la sensibilisation, l'éducation et la transmission du PCI ; la durabilité. Chacun de ces axes d'actions présentent des mesures concrètes de sauvegarde.

A l'issue du forum communautaire, le comité local de gestion communautaire du PCI de Chinhambudzi a été mis en place par une élection plénière (iii). Les membres élus du comité n'ont pas correspondu à ce que le projet envisageait en termes de parité hommes-femmes et d'âge, mais étaient représentatifs de la structure du pouvoir communautaire. Cette configuration s'est révélée nécessaire pour garantir la légitimité et capacité d'action du comité.

Enfin, les 7 membres élus du comité ont bénéficié d'une formation intensive pour renforcer leurs capacités liées à la législation culturelle mozambicaine et aux techniques de gestion de projet. Bien que cette formation ait paru un peu conceptuelle et parfois éloignée de leurs niveaux d'instructions, les membres du comité ont reconnu avoir tiré des **compétences essentielles en matière de législation et procédures mozambicaines, ainsi que de planification et gestion de projets de sauvegarde (iv)**. Ils ont notamment déclaré se sentir plus autonomes dans leurs efforts de sauvegarde de leurs PCI grâce à des connaissances juridiques renforcées.

Par ailleurs, le projet a pu assurer la **publication bilingue (portugais-shona) de l'inventaire du PCI de Chinhanbudzi** pour l'utiliser comme matériel pédagogique dans les écoles de Manica et de promotion de la culture chimanyika au niveau national.

Description de la mise en œuvre du projet

Veuillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boites à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

Le projet a rencontré deux adversités exogènes à sa gestion.

La première était d'origine institutionnelle en raison de la longueur des procédures contractuelles entre l'UNESCO et l'ARPAC qui a retardé le démarrage du projet. L'assistance internationale a été accordée par le Bureau du Comité lors de sa session 14.COM 2.BUR du 18 juin 2019, alors que le contrat n'a été conclu qu'en février 2020 et que le premier versement a été effectué le 23 avril 2020.

La seconde était d'origine sanitaire en raison de la crise pandémique du COVID-19. Le Mozambique était en état d'urgence ou de calamité publique pendant la majeure partie de 2020 et 2021, ce qui a empêché l'organisation d'événements dans des espaces fermés, limité le nombre de participants à des événements et les entrées internationales sur son territoire, alors que la plupart des autres pays du monde ont également adopté des mesures similaires ce qui a restreint les voyages internationaux. Fin 2021, avec l'émergence d'une nouvelle vague pandémique de COVID-19 en provenance d'Afrique du Sud (variante omicron), la plupart des vols internationaux vers le Mozambique (et d'autres pays d'Afrique australe) ont finalement été annulés. La crise pandémique a impliqué un changement dans la

structure des activités et a causé des retards de mise en œuvre.

Le Conseil de Pilotage du projet a cependant fait preuve de réactivité et d'efficacité. Les activités ont été modifiées in vivo et adaptées au nouveau contexte, en veillant à ne pas sacrifier les résultats escomptés, et les retards calendaires ont été progressivement résorbés. La dernière activité du projet, la visite d'évaluation sur le terrain, s'est terminée fin janvier 2022, comme prévu dans le plan d'activité soumis à l'UNESCO lors de la signature du contrat en 2020.

La description des activités réalisées et des produits générés sont présentés ci-dessous.

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE DU PROJET - MANICA (24/02/2020)

Participants : Administrateur du district de Manica ; Chef du département de la culture de la province de Manica

Description

Mise en place des mécanismes de coordination institutionnelle.

ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE - CHINHAMBUDZI-SIEGE (03/06/2020)

Participants : 12 membres de la communauté de Chinhambudzi-Siège.

Description

Sensibilisation au projet, aux objectifs des forums locaux, aux enjeux et problèmes liés à la sauvegarde du PCI et invitation à la réflexion sur le futur comité local de gestion du PCI. L'assemblée a rempli la fonction de préparer les membres de la communauté de Chinhambudzi-Siège à participer aux forums locaux.

ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE - CHINHAMBUDZI-SIEGE (21/03/2020)

Participants : 16 membres des communautés périphériques de Chinhambudzi.

Description

Sensibilisation au projet, aux objectifs des forums locaux, aux enjeux et problèmes liés à la sauvegarde du PCI et invitation à la réflexion sur le futur comité local de gestion du PCI. L'assemblée a rempli la fonction de préparer les membres des communautés périphériques à participer aux forums locaux.

REUNION PREPARATOIRE DES FORUMS LOCAUX – CHINHAMBUDZI-SIEGE (21/03/2020)

Participants : Chefs communautaires de chaque localité de Chinhambudzi.

Description

Organisation de la logistique des forums locaux, du profil des participants et de la nomination de deux représentants de la communauté pour intégrer le Conseil de pilotage du projet.

Afin d'adapter les forums locaux aux restrictions pandémiques et d'assurer l'exécution du projet, il a été décidé :

- la réduction à 20 participants (au lieu de 30 prévus) ;
- l'organisation dans des espaces ouverts avec de la distanciation sociale ;
- l'utilisation obligatoire de masques.

REUNIONS PUBLIQUES – CHINHAMBUDZI-SIEGE (03/04/2020) ; GWINDINGWI (08/04/2020) ; ZONUE A (14/04/2020) ; MANHENE (17/04/2020) ; SOCERA (21/04/2020) ; CHINHAMURIRO (28/04/2020)

Participants : membres de la communauté.

Description

Réunions d'information communautaire sur la tenue des forums locaux.

FORUMS LOCAUX - CHINHANBUDZI-SIEGE (29-30/05/2020); GWINDINGWI (02-03/06/2020);

ZONUE A (05-06/06/2020) ; MANHENE (09-10/06/2020) ; SOCERA (12-13/06/2020) ; NHACONDZA (16-17/06/2020) ; CHINHAMURIRO (19-29/06/2020)

Participants: [Chinhambudzi-Siège] 26 membres communautaires (dont 12 femmes); [Gwindingwi] 16 membres communautaires (dont 9 femmes); [Zónue A] 22 membres communautaires (dont 11 femmes); [Manhene] 25 membres communautaires (dont 9 femmes); [Socera] 25 membres communautaires (dont 11 femmes); [Nhacondza] 25 membres communautaires (dont 14 femmes); [Chinhamuriro] 22 membres communautaires (dont 11 femmes).

Description

Tous les forums locaux se sont déroulés selon le calendrier décidé avec la communauté et ont suivi le même programme :

- Jour 1 : Présentation du projet, présentation des participants, inventaire du PCI local.
- Jour 2 : Réflexion sur les mesures de sauvegarde appropriées, élection des délégués locaux au forum communautaire.

FORUM COMMUNAUTAIRE - CHIMOIO (01-04/06/2021)

Participants : 14 délégués communautaires ; 2 représentants communautaires du Conseil de pilotage du projet ; 5 représentants du gouvernement local ; 4 représentants de la société civile et du milieu universitaire ; 8 employés de l'ARPAC ; 3 consultants (dont 2 en vidéoconférence).

Description

Le forum communautaire a été retardé de 6 mois par rapport au plan de travail en raison de la crise pandémique de COVID-19. Il a fallu attendre l'évolution de la pandémie et des restrictions au niveau national concernant l'organisation d'événements en lieux clos, puis il a fallu redessiner l'activité après la normalisation des normes sanitaires nationales mais toujours en présence de restrictions sur les voyages internationaux. Il a été alors demandé

- (i) au facilitateur international une solution pédagogique pour la tenue du forum sans la présence des consultants internationaux, et à
- (ii) l'évaluateur international une alternative aux missions d'évaluation sur le terrain.

Enfin, la nouvelle mouture devait être soumise à l'UNESCO pour approbation car elle comprenait une redistribution budgétaire entre les différentes lignes de dépenses.

Cette nouvelle mouture a fait passer le forum communautaire à une version semi-présentielle avec les consultants internationaux participant en vidéoconférence. Ainsi,

- les contenus pédagogiques du facilitateur international ont été pré-enregistrés en vidéo-cours,
- le facilitateur international a suivi les discussions plénières par vidéoconférence.
- une salle équipée de matériel audiovisuel et connexion internet stable a été louée.
- l'évaluateur international a observé le forum communautaire par vidéoconférence.

Le reste du programme du forum communautaire s'est déroulé comme prévu dans le plan de travail.

La réactivité du Conseil de pilotage du projet, avec l'appui de consultants internationaux, ainsi que la flexibilité dont a fait preuve le secrétariat de l'UNESCO pour accepter les changements proposés, ont permis la réalisation d'un forum communautaire solide qui, malgré le retard, a réussi à capitaliser sur la dynamique communautaire qui a émergé lors des forums locaux.

Produits : 7 vidéo-cours ; Plan de sauvegarde de la vannerie ; Plan de sauvegarde des danses traditionnelles ; Plan de sauvegarde de la médecine traditionnelle ; Plan de sauvegarde des lieux sacrés ; Manuel pour l'établissement du comité local de gestion communautaire du PCI.

RESTITUTIONS COMMUNAUTAIRES DU FORUM COMMUNAUTAIRE – CHINHAMBUDZI-SIEGE (02/11/2021); GWINDIGWI (03/11/2021); ZONUE A (04/11/2021); MANHENE (05/11/2021); CHINHAMURIRO (06/11/2021); SOCERA (08/11/2021); NHACONZA (09/11/2021)

Participants: [Chinhambudzi-Siège] 13 participants communautaires; [Gwindigwi] 21 participants

communautaires ; [Zonue A] 21 participants communautaires ; [Manhene] 21 participants communautaires ; [Chinhamuriro] participants non comptabilisés ; [Socera] 25 participants

communautaires; [Nhaconza] 23 participants communautaires.

Description

Dialogues de proximité pour présenter et discuter le plan de mise en place, de fonctionnement et d'activités du comité local de gestion du PCI, tel que discuté lors du forum communautaire.

FORMATION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE GESTION DU PCI – CHIMOIO (23-26/11/2021)

Participants: 7 membres du comité.

Description

La formation a été conçue et dirigée sur le plan pédagogique par un spécialiste du patrimoine culturel du ministère de la Culture et du Tourisme du Mozambique. Elle s'est appuyée sur des méthodes participatives (dialogues, études de cas, brainstorming ou jeux de rôle) et a fourni aux membres du comité des outils pour mettre en œuvre des mesures de gestion et sauvegarde du PCI.

ÉVALUATION ET ELABORATION DES ORIENTATIONS ET LIGNES DIRECTRICES DE LA STRATEGIE NATIONALE DE GESTION DECENTRALISEE DU PCI – HOME-BASED (TOUT AU LONG DU PROJET) ET MAPUTO, CHIMOIO ET CHINHAMBUDZI (15-31/01/2022)

Description

Le processus d'évaluation s'est déroulé tout au long du projet à travers l'examen de sources documentaires, l'observation directe, les dialogues participatifs et les entretiens.

Les sources documentaires ont été fournies sur demande. Elles comprenaient des documents législatifs et politiques, les rapports d'étape narratifs, et des documents pédagogiques produits par le facilitateur international.

L'observation, dialogues et entretiens ont eu lieu par vidéoconférence lors du forum communautaire et lors d'une mission de terrain en janvier 2022. Les trois missions d'évaluation totalisant 30 jours ont été remplacées par une seule mission finale de 16 jours en réponse aux contraintes imposées par la pandémie.

Les missions se sont déroulées à Maputo, Chimoio et Chinhambudzi. Au cours de cette mission, il a été possible de s'entretenir avec les gestionnaires du projet, les techniciens de l'ARPAC, les facilitateurs nationaux et les autorités gouvernementales. Des dialogues ont également été menés avec les membres de la communauté. Les dialogues comprenaient les chefs communautaires, les membres du comité local de gestion communautaire du PCI, les délégués du forum communautaire, les participants au forum local, les directeurs d'écoles et éducateurs. Les dialogues ont eu lieu dans les différentes localités de Chinhambudzi pour pouvoir observer in loco leurs différents contextes de vie.

Produits : Rapport d'évaluation et lignes directrices pour une stratégie nationale de gestion décentralisée du PCI ; Communication scientifique au VIII Congrès de l'Association Portugaise d'Anthropologie.

PUBLICATION ET LANCEMENT DE L'INVENTAIRE DU PCI DE CHINHANBUDZI – CHIMOIO (29/09/2022)

Participants: membres de la communité, représentants gouvernementaux, société civile, presse.

Description

La redistribution budgétaire entre les différentes lignes de dépenses, suite à la nouvelle mouture du Forum local et de l'activité d'évaluation, a permis de dégager des fonds pour la révision, traduction et publication de l'inventaire du PCI de Chinhambudzi. Cette publication, issue du premier projet UNESCO, est une demande de longue date de la communauté. Le matériel original a été révisé et mis à jour par le facilitateur international puis traduit du portugais ver le shona. Il a ensuite été édité en livre

et publié initialement en 100 exemplaires pour être distribués au comité local de gestion communautaire du PCI de Chinhambudzi, aux écoles et aux bibliothèques de la province et du district de Manica. Un événement de lancement en présence de la presse a été organisé le 29/09/2022 à Chimoio.

Produit : Publication bilingue portugais-shona de l'inventaire du PCI de Chinhambudzi.

Participation des communautés

Veuillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concernée(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Le projet s'est construit à partir des ambitions exprimées par la communauté de continuer le travail d'inventaire et de développer des efforts de sauvegarde de leur PCI, passant notamment par une meilleure gestion de celui-ci. Discuté avec le conseil des Anciens, le dessin du projet place donc la communauté au centre de celui-ci, non seulement comme bénéficiaire, mais surtout comme des porteurs actifs du projet. Le processus de création d'un comité local de gestion communautaire du PCI ne peut être qu'endogène à la communauté pour que ses résultats soient durables.

Le mécanisme développé pour assurer la participation pleine de la communauté de Chinhambudzi en tant que partie prenante du projet a été la création d'espaces de réflexion communautaire. La séquence de ces espaces a suivi une logique itérative de représentation communautaire en dialogue avec sa base pour s'assurer le soutien et légitimité des orientations prises.

La communauté s'est appropriée de la réflexion relative aux stratégies de gestion et de sauvegarde du PCI à travers la réalisation des forums locaux. La communauté a pu ainsi dresser un premier bilan de la situation de leur PCI et amorcer le dialogue au sujet du comité local de gestion communautaire du PCI de Chinhanbudzi, y compris de son respectif plan de création, de fonctionnement et d'activités. Les forums locaux ont ensuite élu chacun 2 délégués pour les représenter au Forum communautaire.

14 délégués communautaires et 2 membres communautaires du comité de pilotage ont participé au Forum communautaire. Ils étaient porteurs des aspirations et ambitions de la communauté pour la sauvegarde de leur PCI et sont arrivés au Forum communautaire armés d'une réflexion murie. Le Forum communautaire a été donc dessiné pour profiter de cette dynamique et pour renforcer davantage la prépondérance et le leadership de la communauté. Les membres de la communauté ont pu ainsi exercer un rôle moteur dans les dialogues. Les participants communautaires ont assumé la coordination des groupes de travail et ont conduit les débats autour du futur comité local de gestion du PCI et du plan de sauvegarde de leur PCI.

Le Forum communautaire a donné naissance au comité local de gestion communautaire du PCI à Chinhambudzi composé uniquement de membres élus de la communauté. Ce comité accorde davantage de leviers à la communauté pour sauvegarder et gérer leur PCI.

La structure et le plan d'activités du comité ont été par la suite présentés par ses membres et discutés avec l'ensemble de la population lors de réunions de restitution dans chacune des localités de Chinhambudzi. Ces réunions ont permis de confirmer l'alignement des décisions des délégués communautaires avec les ambitions de l'ensemble de la communauté.

Enfin, la publication de l'inventaire du PCI de Chinhambudzi était une demande des délégués communautaires pour faciliter le travail du comité local de transmission du PCI dans les écoles de la communauté.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.
- l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

Le Comité local de gestion communautaire du PCI est le principal legs du projet visant à assurer la durabilité des résultats au niveau local. Il est issu d'un mécanisme d'espaces itératifs de réflexion communautaire qui a permis à la communauté de s'approprier des outils discutés pour les recréer dans leur contexte culturel. Le comité s'est alors établi comme un réseau de médiateurs culturels, un mouvement liquide d'individus formés à la sauvegarde du PCI, et s'est doté d'un plan d'activités aligné avec les aspirations locales. Le comité est déjà opérationnel avec des résultats tangibles en termes de sauvegarde.

L'activité du comité s'est concentrée sur deux thèmes jugés comme structurants pour la sauvegarde du PCI par la communauté : la conservation de l'environnement et l'intervention dans les écoles.

La destruction de l'habitat naturel due à la déprédation des ressources naturelles affecte la viabilité de l'artisanat, de la médecine traditionnelle et de la pratique spirituelle. Il y a de moins en moins de roseaux pour la vannerie, d'argile pour la poterie et de ressources botaniques pour la médecine traditionnelle, tandis que les lieux sacrés sont menacés par la déforestation et les incendies volontaires pour l'agriculture et l'extraction minière. En réponse, le comité met en œuvre 2 mesures-clé de sauvegarde : proscrire l'abatage d'arbres (i) aux bords des rivières pour conserver les conditions agroécologiques des roseaux, et (ii) dans les lieux sacrés. Les connaissances législatives mozambicaines sur le patrimoine culturel et naturel acquises lors du projet facilitent la mise en œuvre de ces mesures et la récupération du couvert végétal est déjà visible.

L'intervention dans les écoles est perçue comme un mécanisme efficace de transmission du PCI entre les générations. Elle est en cours d'élaboration avec les éducateurs dans le but de réactiver la discipline « artisanat » et d'organiser des séances de sensibilisation sur les PCI locaux, telles que des visites de lieux sacrés et des lectures de contes en langue chimanyika. La publication de l'inventaire du PCI vient renforcer cette intervention. L'inventaire systématise une culture de base essentiellement orale et offre un socle sur lequel élaborer des contenus didactiques.

Au-delà de l'expérience pilote au niveau local, le projet a été dessiné pour favoriser la continuité des bénéfices au niveau national. D'abord, le projet laisse un héritage expérientiel et pédagogique pour une réplication de comités locaux de gestion communautaire du PCI à travers le pays. Les différents rapports de projet produits par l'ARPAC-Manica, ainsi que le matériel pédagogique produit par le facilitateur international (e.g., mouture des activités, vidéo-cours, manuel pour la création de comités locaux de gestion communautaire du PCI), ont été transmis à l'ARPAC-Central qui démontre un fort intérêt pour étendre l'expérience. Ensuite, le rapport d'évaluation de l'expérience pilote offre un cadre analytique solide pour élaborer une future stratégie de gestion décentralisée du PCI au Mozambique.

Enfin, au niveau institutionnel, le projet a permis un clair renforcement des capacités de l'ARPAC-Manica. Il a été le premier projet international géré localement ce qui a soumis les équipes locales à un rapide processus de qualification. La compréhension et la pratique du cycle complet des projets ont été améliorées, ainsi que les approches anthropologiques nécessaires au travail participatif avec la communauté. La légitimité de l'ARPAC-Manica dans la gestion des projets de sauvegarde du PCI a été renforcée auprès d'institutions nationales et internationales, ce qui lui a valu d'être invité à participer

activement à un projet de PCI et conservation de la nature au Parc National de Gorongosa.

Enseignements retenus

Veuillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- la réalisation des résultats escomptés
- la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés
- la réalisation des produits du projet
- la gestion et la mise en œuvre du projet
- la viabilité du projet au-delà de l'assistance

entre 345 et 865 mots

Les principaux enseignements retenus ont trait à la méthodologie bottom-up développée dans le cadre du projet. Les mécanismes d'espaces itératifs de réflexion communautaire ont permis à la communauté de s'approprier des outils pour les recréer dans leur contexte culturel. Cela a abouti à un projet efficace qui a dépassé ses résultats escomptés pour générer un processus de transformation sociale avec des impacts tangibles. Ainsi :

- La création de comités locaux de gestion communautaire du PCI doit être endogène à la communauté. Le processus doit être communautaire à travers des dialogues de proximité et l'appropriation des principes de la Convention de 2003.
- La création de comités locaux de gestion communautaire du PCI est une solution économique dans une situation de rareté des ressources pour la culture.
- La création de comités locaux de gestion communautaire du PCI doit être alignée avec les aspirations de la communauté et représenter sa perception de la sauvegarde et de la gestion du PCI. Les comités et les mesures mises en place doivent refléter l'organisation sociale de la communauté et ses pratiques de gouvernance. Un comité opérationnel ne peut pas résulter d'un moule institutionnel préalablement établi, surtout s'il découle de cadres institutionnels occidentaux et globalisés ; alors qu'un plan d'activités efficace doit être élaboré par les communautés à partir de PCI prioritaires et les menaces identifiés par eux.
- La création de comités locaux de gestion communautaire du PCI doit s'accompagner d'une formation des membres sur la législation mozambicaine. La connaissance de la législation mozambicaine offre aux membres des comités une arme juridique pour protéger la gestion du PCI et les mesures de sauvegarde mises en place.
- La création de comités locaux de gestion communautaire du PCI doit s'appuyer sur les chefs traditionnels. Cela permet de valoriser le droit coutumier et les pratiques traditionnelles, fondements du PCI, et de légitimer les chefs traditionnels dans la sauvegarde de la culture locale.
- La création de comités locaux de gestion communautaire du PCI doit s'appuyer sur une relation de confiance entre l'institution locale de mise en œuvre du projet et la communauté. Il est important que ces institutions soient à l'avant-garde de ces processus et qu'elles maintiennent une relation continue avec la communauté pendant et après la création des comités.
- La création de comités locaux de gestion communautaire du PCI doit aller de pair avec l'appui de la communauté dans l'établissement de partenariats avec le secteur privé pour obtenir un soutien financier opérationnel. Les partenariats avec le secteur privé peuvent être fondés sur la loi mozambicaine sur la compensation communautaire dans les lieux d'activités extractives ou sur des programmes de responsabilité sociale des entreprises.
- Les financements de l'UNESCO peuvent jouer un rôle déterminant dans le succès des comités locaux de gestion communautaire du PCI. Le label UNESCO est un garant qui confère aux chefs traditionnels et membres de communautés de la légitimité. Les financements UNESCO s'inscrivent comme un processus de valorisation exogène du droit coutumier et des pratiques traditionnelles qui sont à la base du PCI.
- Les interventions de long terme sur la mise en œuvre de la Convention de 2003 et la sauvegarde du

PCI permettent d'établir un continu communicationnel avec les communautés. A Chinhambudzi, la langue de la Convention de 2003 est parlée depuis 10 ans ce qui permet de cimenter la confiance et la maîtrise des principes de la Convention de 2003. D'abord importée, la langue de la Convention de 2003 a été réappropriée, puis recréée à Chinhambudzi. L'UNESCO et le PCI sont devenus des symboles d'autonomisation communautaire et de partenariat continu, à l'inverse du va-et-vient des autres « projets » de développement qui ne laissent pas de traces, hormis des infrastructures inadéquates quasi à l'abandon.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- · publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

Communication scientifique au VIII Congrès de l'Association Portugaise d'Anthropologie sur PCI et relations avec la nature tirée des données anthropologiques d'évaluation du projet [portugais].

Livre bilingue de l'inventaire participatif du PCI de Chinhambudzi [portugais-shona].

Manuel pour l'établissement du comité local de gestion communautaire du PCI [portugais].

Plan de sauvegarde de la médecine traditionnelle [portugais].

Plan de sauvegarde de la vannerie [portugais].

Plan de sauvegarde des danses traditionnelles [portugais].

Plan de sauvegarde des lieux sacrés [portugais].

Photos de l'événement public de lancement du livre de l'inventaire.

Rapport complet sur les dialogues de proximité [portugais].

Rapport complet sur les forums locaux [portugais].

Rapport complet sur le forum communautaire, comprenant le bilan des PCI locaux et le plan de création, de fonctionnement et d'activités du comité local de gestion communautaire du PCI [portugais].

Rapport final d'évaluation du projet pilote de gestion communautaire du PCI et orientations stratégiques pour une stratégie nationale de gestion décentralisée [portugais].

Vidéo-cours développées par le facilitateur international [portugais].

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Alberto Folowara

Titre: Chef de projet

Date: 30/09/2022

Signature: